Vol. I — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 16 FEVRIER 1921 — No 13

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce .... 50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne .... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBL[illegible] IMPRIMÉ
TOUS LE[illegible]RCREDIS

Toutes comm[illegible] concernant le journal ou l'i[illegible]rie devront être adressées :

Le [illegible]itoba
42, Ave[illegible]rovencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

A PROPOS D'AUTORITE

(Suite de la semaine dernière)

Pour pouvoir se donner, il faut d'abord se posséder.

Le calme est une supériorité inappréciable pour un éducateur; il dénote une intelligence qui voit vite le but à atteindre et révèle également la vigueur d'une volonté sûre de ses moyens.

Le calme est générateur de confiance. Autant le tumulte, le désordre engendre d'inquiétude, autant l'apparition d'une figure calme dominant l'effervescence ramène l'ordre et la paix.

Ceux qui détiennent l'autorité, parents ou maîtres, doivent donc viser à atteindre une parfaite maîtrise de soi. La raison d'être de l'autorité, c'est de diriger; or, comment bien diriger dans l'excitation, sous l'empire d'une colère, d'une rancune ou d'une antipathie?

* * *

L'éducateur qui n'a pas le calme pour apanage se comporte comme l'animal qui ou bien fuit instinctivement devant plus fort que lui, ou bien se dresse devant plus faible; c'est ou un timide ou un violent.

La timidité peu provenir de l'extrême impressionabilité du système nerveux; elle produit alors l'agitation c'est-à-dire l'incohérence des mouvements et l'affolement de la volonté directrice; elle peut aussi être causée par la claire perception d'une infériorité vis-à-vis des subordonnés, d'une difformité, par exemple, qui fait rire ou d'un défaut qui prête à la raillerie; elle produit dans ce cas l'hésitation, le manque d'asurance; mais d'où qu'elle provienne, elle compromet et peut finir par annihiler l'autorité.

Que conseiler aux timides?

S'ils sont facilement impressionnés par les difficultés à vaincre, il faut les pouser à développer chez soi le sens des réalités, à vouloir coûte que coûte se rendre compte de la vraie nature des tâches qui effrayent.

Cinq mille dix milièmes, cela paraît bien compliqué à l'enfant qui commence l'étude des fractions, mais il sourit de l'importance qu'il y donnée, quand réduites à leur plus simple expression, ces grandes fractions pleines de zéros prennent la forme familière d'une demie et d'un quart.

L'éducateur doit s'habituer à faire ce même travail de simplification, en quelque situation qu'il se trouve; il doit, s'il est agité, assigner un emploi, un rôle à ses yeux; il doit, s'il est affligé de quelque infirmité, s'appliquer à compenser cette infériorité par quelque supériorité; surtout il doit mettre sous l'impression que son infirmité ne l'ennuie pas; c'est ainsi qu'il enlevera bientôt toute matière à plaisanterie, les enfants plaisantant d'ordinaire non pas l'infirmité, mais les ennuis qu'elle cause à l'infirme.

Si le maître est timide parce qu'il se croit inférieur à sa tâche, ce qui arrive plutôt chez les mieux doués ou les plus prudents, il faut qu'il s'arrête à comprendre que, pour une matière déterminée, c'est lui qui est le mieux préparé à en parler pertinemment, que, pour un but à atteindre, il faut savoir courir des risques, et au besoin, se compromettre par des démarches irrévocables.

Dans tous les cas, il faut réagir contre sa timidité tant qu'on ne l'a pas vaincue. Et elle peut être vaincue. Or se vaincre, s'est se conquérir, c'est prendre la maîtrise sur soi.

* * *

La violence s'explique par un aveuglement au moins momentané de la raison; c'est l'explosion dans l'homme d'une force non maîtrisée; c'est l'abaissement plus ou moins profond d'un être raisonnable vers l'animalité.

Si elle ne se traduit pas toujours, chez les éducateurs, par des coups, il arrive souvent qu'elle se manifeste par des excès de langage absolument déplorables tel que des injures imméritées, des sorties fougueuses et intempestives, des rancunes, des sarcasmes, de cruelles ironies.

La violence dessert l'éducateur et elle est pernicieuse à l'enfant; car elle l'étonne, le déroute, bien plus elle le déforme.

L'enfant lui-même, devant cette faiblesse qu'est la violence, est porté à relever la tête, les injures imméritées lui en suggèrent de vengeresses; l'abus de l'autorité tue en lui le respect, le met en révolte ouverte ou l'irrite sourdement.

Il y a cependant des cas où la colère est de mise; elle s'appelle alors l'indignation; c'est la colère justifiée, nécessitée par la gravité d'une faute; c'est la colère consentie par devoir, celle que saint Thomas désigne sous le nom de passion conséquente (1) qui loin de prévenir la volonté, se déploie sur son ordre pour entraver un mal qu'une attitude paisible aurait l'air d'encourager.

Aussi, gardons-nous de penser que le meilleur éducateur soit un être placide, amorphe, sans saillies ni passions, un être plutôt vulgaire et effacé, de perfection simplement négative; celui-là n'a pas d'influence; il est sans emprise; il ne rayonne pas.

Le meilleur éducateur est celui qui a des passions et qu'il domine, des sentiments qu'il élève sans cesse, des ambitions d'apostolat qui se trahissent par un souci constant de son perfectionnement intellectuel et moral, par une bonté toujours en éveil, par un inlassable dévouement.

Le meilleur éducateur est celui, qui par la connaissance de ses propres luttes et de ses propres faiblesses, peut plus facilement comprendre et encourager ceux qui viennent à lui.

Le meilleur éducateur n'est pas celui qui cherche à éteindre dans l'enfant tous ses appétis, mais celui qui y porte de l'ordre, de la hiérarchie, de l'orientation.

Le meilleur éducateur, enfin, c'est celui qui se souvient du second précepte du Seigneur : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même pour l'amour de moi" et bien loin de se rechercher dans le bien qu'il fait autour de lui, épure et surnaturalise tout son travail en le consacrant à la glorification du bon Dieu sur la terre.

Pour l'accomplissement de ce travail, la maîtrise sur soi est indispensable.

Que chacun travaille donc à l'acquérir!

Turenne se sentant apeuré par le danger s'en promettait de plus grands pour le lendemain.

Saint François de Sales, ému sous une avalanche d'injures, n'en laissait rien paraître. Tous deux étaient maîtres de soi.

* * *

Au peintre Jules Gros qui lui demandait comment il voulait être représenté, Napoléon répondit : "Calme sur un cheval fougueux."

C'est toute une conception de l'autorité (1)—V. G. La Semaine Religieuse de Québec.

(1) Cf. L'Autorité dans la famille et à l'école par F. Kieffer, prêtre, ouvrage déjà cité, pp 43-75. Voir semaine religieuse du 27 janvier et du 3 février 1921.

NOTES

La session Manitobaine vient de s'ouvrir avec toute la pompe due à cette fonction publique.

Que s'y passera-t-il? Nous n'en savons rien.

Les cartes sont bien mêlées, les partis sont nombreux, les programmes divers.

Le gouvernement Norris est en minorité, mais il compte sur la division des groupes oppositionnistes pour conserver le pouvoir.

Ces groupes, contrairement aux désirs du premier-ministre, s'uniront-ils sur un point quelconque pour renverser le gouvernement.

Encore ici nous n'en savons rien.

Les rumeurs sont nombreuses, les prophètes sont légions.

Le discours du trône est surtout rémarquable par la longueur de sa platitude et les députés des groupes oppositionnistes devront faire les frais de la législation nouvelle si l'on en juge par le peu de désir du gouvernement de présenter à la considération de la chambre des projets de loi ayant quelqu' importance.

Madame Rogers, la première femme à siéger au parlement manitobain à reçu un accueil très sympathique et elle a débité un joli petit discours naturellement tout empreint de grâce féminine.

M. August, député de Dufferin, le proposeur de l'adresse, a parlé en termes émus de Moïse dont la statue le contemplait du fond de sa niche puis il s'est étendu sur la large base de l'école nationale.

C'est le Rév. Mr. Smtih, député de Brandon qui a proposé l'ajournement du débat sur l'adresse.

Au moment au nous écrivons Mr. Dixon a la parole sur la question de la liberté des députés travaillistes actuellement en prison.

Nous ne pouvons dire encore ce que nous réserve ce débat.

Mr. Bernier, député de Saint-Boniface a présenté à la chambre le projet de loi pour la consolidation de la charte de la cité de Saint-Boniface.

DECES

Nous voulons offrir nos condoléances les plus sincères à Mesdames H. Béliveau et C.-A. Lemieux et à Messieurs Romuald et Camille Guilbault pour la mort de leur père Mr. Médard Guilbault.

Mr. Guilbault était l'un de nos plus anciens et de nos plus respectés concitoyens.

C'est encore un de nos anciens qui disparaît et chaque fois que le glas funèbre nous annonce la mort d'un vieux de la paroisse nous ne pouvons faire autrement qu'éprouver un grand regret.

C'est la vieille ville de Saint-Boniface qui petit à petit s'en va.

UNION CANADIENNE

Le conférencier de dimanche dernier était M. l'abbé Sabourin, directeur du Petit Séminaire.

Si la réputation de l'orateur n'est plus à faire, l'on peut tout de même dire qu'il s'est vraiment surpassé dans sa conférence sur les droits des parents, de l'état et de l'église dans l'éducation des enfants.

Pour notre part, nous n'avions encore entendu rien de supérieur à ce discours sur ce sujet si ancien et pourtant toujours si nouveau.

C'est une conférence non seulement à lire, mais à étudier sérieusement sur tous les points qu'elle soulève.

Par ces conférences, l'Union Canadienne fait une belle oeuvre et nous en félicitons les directeurs de tout coeur.

LE HOQUET EPIDEMIQUE

Le hoquet est un spasme inspiratoire qui résulte d'une double contraction synchrone du diaphragme et des muscles constricteurs de la glotte, et que caractérise ce bruit rauque très spécial, bien connu, et qui tient autant de l'aboiement que du sanglot, produit par le brusque étranglement, au niveau de la glotte inopportunément resserrée, du courant d'air inspiratoire impérieusement appelé par la contraction spasmodique du diaphragme.

Manifestation commune à un grand nombre de maladies aiguës ou chroniques des plus disparates intéressant les fonctions digestives et respiratoires, les méninges ou le cerveau, le hoquet jusqu'alors ne semblait point digne de retenir l'attention de messieurs les médecins, et, à moins qu'il ne survînt au déclin d'une affection aiguë grave, indice alors, même aux yeux du vulgaire, d'une mort prochaine à peu près fatale, on le traitait avec quelque ironie comme la rançon bien méritée d'un repas trop copieux, ou bien—et c'était la tendance habituelle—on en faisait la tendance habituelle—on en faisait l'expression d'un désordre hystérique.

Mais là encore, l'hystérie était le manteau commode dont se voilait notre ignorance. Il faut bien l'avouer, aujourd'hui que des faits, je ne dis pas nouveaux, mais mieux observés, nous ramènent à l'antique conception de nos très anciens, qui faisaient du hoquet une maladie fébrile : la fièvre singultueuse.

Dès l'hiver dernier, on signalait à Vienne et dans son voisinage une véritable épidémie de hoquet. De nombreuses personnes furent atteintes, sans autres symptômes apparents, de crises de hoquet qui duraient des heures, des jours entiers, plusieurs semaines parfois, et disparaissaient spontanément sans suites graves.

Presque en même temps, au début de cette année, une petite épidémie de même nature sévissait à Paris, bénigne également, quoique fort pénible pour ceux qu'elle atteignit, sauf un cas qui aboutit à la mort.

La région de Versailles, certain canton de Suisse furent égallement éprouvés à la même époque.

C'était la saison où florissait l'encéphalité léthargique. On eut tendance naturellement à les confondre quelque peu, et l'on fit, d'autant plus volontiers du hoquet, une manifestation de l'encéphalite que l'on vit ces deux affections, apparues presque en même temps, s'éteindre parallèlement.

Mais voici que de nouveau renaît l'épidémie de hoquet, tout à fait semblable à celle de la fin de l'année dernière et du début de cette année et, en même temps... l'encéphalite épidémique.

Paris, la ville lumière se devait de fournir les premiers cas. Ils surgirent nombreux. O nen a depuis signalé un peu partout : à Marseille, aux environs de Lille, dans la Seine-Inférieure... en Hollande...

L'affection débute par un catarrhe naso pharyngien durant un ou deux jours, accompagné de fatigue et parfois de troubles gastro-intestinaux légers. On peut signaler ainsi comme symptômes prémonitiores des douleurs plus ou moins vives s'éveillant en divers points du corps, à la tête, aux membres.

Après cette période de malaises habituellement légers et qu'on ne reconstitue parfois que par une enquête attentive, survient un hoquet qui, lui, saurait passer inaperçu. Incoercible, d'un rythme régulier, à la cadence de six à quinze contractions par minute, incessant de jour et de nuit, empêchant le sommeil, troublant la déglution, entravant l'alimentation, coupant, hachant la parole qu'il rend si pénible que les pauvres malades y renoncent, il continue ainsi tyranniquement son cycle pendant un jour, deux jours, beaucoup plus parfois, jusqu'à six jours, dix jours et plus.

Cela, naturellement, ne va pas sans quelques troubles généraux. La fièvre en est la manifestation habituelle. Tous les malades ne sont pas comme ceux que signalaient récemment à la Société médicale des Hôpitaux MM. Sicard et Paraf, qui "s'insurgent et, tout en s'excusnt vis-à-vis de leur entourage de ce trouble moteur intempestif qu'ils jugent ridicule, ne modifient en rien leurs habitudes quotidiennes". Beaucoup, au contraire, surpris en pleine activité, s'énervent ou tombent dans un état d'anxiété extrême qui rend plus misérable encore leur état.

On ne pouvait pas, en présence de cette étrange épidémie de hoquet, ne pas songer aux crises contagieuses du même mal décrites par les yieux auteurs, et mises jadis sur le compte de la possession et, plus récemment, de l'hystérie, ou aux spasmes respiratoires, comme le bâillement, le rire et même la toux, qui plus ou moins se propagent par imitation ou contagion nerveuse.

Rien de plus simple, en effet, du moins la crise du hoquet simque d'imiter la crise hoqueteuse. ple, étant donnée que la contraction du diaphgrame et des constricteurs de la glotte est sous la dépendance de la volonté; parmi l'étude minutieuse de l'épidémie actuelle a permis de constater que l'argent en cause déterminait des contractions spasmodiques, non seulement du diaphragme et des constricteurs de la glotte, mais aussi celle de muscles dont la fonction est tout à fait indépendante de la respiration et qui ne sauraient obéir exclusivement à la volonté: muscles du tronc, du cou, des bras. On a constaté, d'ailleurs, que le hoquet épdiémique pouvait être, en quelque sorte, incomplet, limité par exemple à un seul côté du diaphragme et, mieux encore, à un segment d'un même muscle.

Ce sont là, évidemment, des détails inimitables; mais pour ceux de nos lecteurs que toutes ces considérations laisseraient insensibles, et qui persiseraient à croire à la "contagion nerveuse", il est enfin, pour ruiner leur foi aveugle une preuve irréfutable, c'est l'extrême rareté du hoquet épidémique chez la femme.

On meurt quelquefois du hoquet épidémique. C'est donc une affection reduotable, mlagré que, jusqu'ici, elle ait été généralement bénigne. J'ajoute qu'elle est particulièrement rebelle à toute thérapeutique, d'autant plus qu'en attendant, en "espérant", comme on dit si joliment en Anjou, le traitement spécifiqque, nous n'avons pour la combattre que des moyens empiriques.

Ils visent à anesthésier la muqueuse stomacale ou à agir sur les centres nerveux et le nerf phrénique particulièrement en cause. Les uns sont d'ordre médicamenteux: eau chloroformée, cocaïne, menthol, opium, belladone, chanvre indien, bromures, chloral, valériane, etc., etc. Les autres sont d'ordre physique. Tous se flattent de réussir quelquefois à arrêter le hoquet, du moins le hoquet simple. La série en est inépuisable: Qui de nous n'a été guéri, au moins une fois en sa vie, par une "bonne peur" qu'on lui fit au moment opportun. De même l'ingurgitation à petites gorgées, d'eau très chaude ou d'eau très froide, en ayant soin de pratiquer, après chaque gorgée, une inspiration lente et profonde, a de bons effets. On peut encore s'ntraîner à exécuter cinquante inspirations rapides et profondes par minute ou bien suspendre la respiration longtemps, le plus longtemps possible, en comptant, par exemple, et en cherchant à atteindre le chiffre le plus élevé.

On peut appliquer sur la région épigastrique une vessie de glace ou cette région avec la main ou par la un sinapisme, ou bien comprimer flexion forcée des membres inférieurs.

On peut essayer la traction rythmée, de la langue; tenter la compression des globes oculaires, celle du nerf phrénique directement avec les doigts, à droite et à gauche, en arrière des articulations sterno-claviculaires, celle de la colonne vertébralle, celle des membres supérieurs.

On peut... en expérimentan tl'un après l'autre tous ces procédés, arriver à la fin de son martyre.—G. R. (La Croix, Paris.)

LA FIERE ALBION

C'est probablement une proposition unique dans l'histoire du monde que celle du peuple anglais, lui-fême prêteur de milliards pendant la guerre, de renoncer au recouvrement de ce qui lui est dû, pourvu que ses alliés en fassent autant vis-à-vis de leurs créanciers. Cette offre magnanime, après tout, est probablement la solution la plus simple et la meilleure du paiement emprunts de guerre. S'il est vrai, comme l'affirme un homme public anglais, que l'Angleterre a énoncé ce principe généreux, elle mérite les acclamations de l'humanité!

La Grande Bretagne doit quelques milliards aux Etats-Unis. Elle profiterait de l'abolition des dettes de guerre internationales pour une somme considérable. Mais il convient de rappeler que l'argent qu'elle a emprunté a été prêté à d'autres belliégrants. Quant à ses propres dépenses de guerre, l'Angleterer les a payées elle-même, et elle a prêté ou donné, en même temps, des sommes inouïes de son or à l'Italie, à la Roumanie, à la Serbie. Il lui est dû beaucoup plus qu'elle ne doit. On ne saurait douter de ses motifs, lorsqu'elle étonne le monde par ce renoncement magnanisme et extraordinaire.

Mais si la magnimité anglaise est évidente, son sens politique n'est pas moins perspicace. Les hommes d'Etat anglais voient parfaitement que, pour nombre de peuples amis, le poids des dettes de guerre est trop lourd pour que les ctivités normales et le rajustement des affaires s'opèrent chez eux sans souffrances ou bouleversement. L'Angleterre et les pays britanniques sont en meilleures postures que le reste du monde, deux ans après la fin de l'effroyable conflit. Les Etats-Unis eux-mêmes nt sont pas aussi solidement assis, au point de vue financier, que la vieille et vigoureuse nation-mère.

Mais l'Angleterre souhaite la paix universelle, le désarmement, le retour au travail et au commerce. S'il n'en tient qu'à elle, le cauchemar des dernières années s'éloignera vite et elle voudrait le faire oublier. De même qu'elle a donné des milliards à certaine nation ultramontaine pour l'entraîner dans la guerre contre l'ennemi commun, de même elle consentirait à sacrifier encore ce qu'elle avait prêté, pour que les fruits de la victoire ne soient pas plus amers qu'il ne faut. C'est de la haute diplomatie humantaire, et ele fait magniquement opposition au bluff de certains rivaux.—L'Evenement.

Le respect pou soi-même est un sentiment fort louable, mais il ne doit point aller jusqu'à la vénération.

ENTREE DANS LE MONDE

Par Alexandre Dumas

Je venais d'avoir vingt ans lorsque ma mère entra un matin dans ma chambre, m'embrassa en pleurant, et me dit : "Mon ami, je viens de vendre tout ce que nous avions pour payer nos dettes."—"Eh bien, ma mère?"—"Eh bien, mon pauvre enfant, nos dettes payées, il nous reste 253 francs.55 —"De rente?..."—Ma mère sourit tristement.—"En tout?..." repris-je—"En tout."—"Eh bien, ma mère, je prendrai ce soir, les 53 francs, et je partirai pour Paris".—"Qu'y feras-tu, mon pauvre ami?"—"J'y verrai les amis de mon père, le duc de Bellune, ministre de la guerre; Sébastiani aussi puissant de son opposition que les autres de leur faveur. Mon père, plus ancien qu'eux tous comme général, et qui a commandé en chef quatre armées, les a vus presque tous sous ses ordres. Nous avons là une lettre de Bellune qui constate que c'est à mon père qu'il redoit sa faveur près de Bonaparte; une lettre de Sébastiani, qui le remercie d'avoir obtenu qu'il fit partie de l'armée d'Egypte; des lettres de Jourdan, de Kellerman, de Bernadotte même. Eh bien, j'irai jusqu'en Suède, s'il le faut trouver le roi et faire u nappel à ses souvenirs de soldat."—"Et moi, pendant ce temps-là, que deviendrai je?"—"Tu as raison; mais sois tranquille, je n'aurai pas besoin de faire d'autre vopage que celui de Paris. Ainsi ce soir je pars" —"Fais ce que tu voudras," me dit ma mère en m'embrassant une seconde fois; "c'est peut-être une inspiration de Dieu". Et elle sortit. Je sautai à bas de mon lit, plus fier qu'attristé des nouvelles que je venais d'apprendre. J'allais donc, à mon tour, être bon à quelque chose, rendre à ma mère, non pas les soins qu'elle m'avait prodigués, c'était impossible, mais lui épargner ces tourments journaliers que la gêne traîne après elle, assurer par mon travail ses vieilles années; j'étais donc un homme, puisque l'existence d'une femme allait reposer sur moi. Mille projets espoirs me traversaient l'esprit: d'ailleurs il était impossible que je n'obtinsse pas tout ce que je demanderais, quand je dirais à ces venir: Ce que je vous demande, hommes dont dépendait mon ac'est pour ma mqre, pour la veuve de votre ancien camarade d'armes, pour ma mère ma bonne mère!...

Né à Villers-Coterets, petite ville d'environ deux mille âmes, on devinera, tout d'abord, que les ressources n'y étaient pas grandes l'éducation; un bon abbé, aimé et respecté de tout le monde, m'avait donné pendant cinq ou six ans des leçons de latin et m'avait fait faire quelques bouts-rimés français. Quant à l'arithmétique, trois maîtres d'école avaient successivement renoncé à me faire entrer les quatre premières règles dans la tête en échange je possédais une éducation agreste, c'est-à-dire que je montais tous les chevaux, que je faisais douze lieues pour aller danser à un bal, que je tirais assez habilement l'épée et le pistolet, que je jouais à la paume comme Saint-George, et qu'à trente pas, je manquais très rarement un lièvre, ou un perdreau.—Mes préparatifs faits, chose peu longue, j'allai annoncer à toutes mes connaissances mon départ pour Paris.

Dans le café attenant au bureau de la diligence, se trouvait un ancien ami de mon père; il avait, outre cette amitié, soncervé pour notre famille quelque reconnaissance: blessé à la chasse, il s'eait fait transporter chez nous, et les soins qu'il avait reçus de ma mère et ma soeur étaient restés dans sa mémoire. Fort influent par sa fortune et sa probité, il avait enlevé d'assaut l'élection du général Foy, son camarade de collège. Il m'offrit une lettre pour l'honorable député; j'acceptai, l'embrassai et partis dire adieu à mon digne abbé qui approuva ma résolution, m'embrassa les larmes aux yeux, et, lorsque je lui demandai quelques conseils, qu'il ne me donnait pas, il ouvrit l'Evangile et me montra du doigt ces seules paroles : *Ne fais pas aux autre sce que tu ne voudrais pas qu'on te fit*.

vai à Paris où je descendis dans un

Le soir même je partis et j'arrimodeste hôtel de la rue Saint-Germain l'Auxerrois, convaincu que l'Auxerrois, convaincu que l'on calomniait la société. et que le monde était un jardin à fleurs d'or, dont toutes les portes allaient s'ouvrir devant moi.—J'écrivis le même soir au ministre de la guerre, pour lui demander une audience, lui détaillant mes droits à cette faveur, au nom de mon père, passant sous silence, par délicatesse, les services rendus, mais tout une lettre du maréchal, qu'à tout hasard j'avais apportée avec moi, faisait preuve incontestable. Je m'endormis là-dessus et fis des songes des Mille et une Nuis.—Le lendemain j'achetai un almanach des 25,000 adresses, et me mis en course.

Ma première visite fut au marévaguement qu'il avait existé un général Alexandre Dumas, mais il chal Jourdan. Il se souvenait bien ne se rapelait pas avoir jamais entendu dire qu'il eût un fils...—Malgré tout ce que je pus lui dire, je le quittai au bout de six minutes, paraissant très peu convaincu de mon existence.—Je me rendis chez le général Sébastiani. Il était dans son cabinet de travail; quatre ou cinq secrétaires écrivaient sous sa dictée; chacun d'eux avait sur son bureau, outre sa plume, son papier et ses canifs, une tabatière d'or qu'il présentait tout ouverte au général, lorsqu'il s'arrêtait devant lui. Le général y introduisait délicatement l'index et le pouce, savourait voluptueuse-

men ru ead polt

ment la poudre d'Espagne, et se remettait à arpenter la chambre, tantôt en long, tantôt en large. Ma visite fut courte; quelque considération que j'eusse pour le général, je me sentais peu de vocation à devenir porte-tabatière.—Je rentrai à mon hôtel un peu désappointé, mes rêves d'or étaient ternis. Je repris mo nalmanach, je feuilletais au hasard, lorsque je vis un nom que j'avais si souvent entendu prononcer par ma mère avec tant d'éloges, jue je tressaillis de ioie: c'était celui du général Verdier, qui avait servi en Egypte sous les ordres de mon père. Je me fis conduire, rue du Faubourg-Montmartre no 4; c'est là qu'il demeurait.—"Le géneral Verdier?" demandai-je au concierge. — "Au quatrième, la petite porte à gauche."—Parbleu, me disais-je! tout en montant l'escalier, voilà au moins qui ne ressemble ni aux laquais à livrée du faréchal Jourdan, ni au portier de l'hôtel Sébastiani. —Le général Verdier, au quatrième, la porte à gauche.—Cet homme-là doit se souvenir de mon père.—J'arrivai: le modeste cordonnet vert pendait près de la porte désignée, je sonnai, attendant cette troisième épreuve pour savoir à quoi m'en tenir sur les hommes. La porte s'ouvrit. Un homme d'une soixantaine d'années parut; il tenait d'une main une palette chargée de couleurs et de l'autre un pinceau.

Je crus m'être trompé, et je regardai les autres portes.—"Que désirez-vous, monsieur?" fe dit-il.—"Présenter mes hommages au général Verdier; mais probablement que je me trompe?"—"Non, non, vous ne vous trompez pas, c'est ici". — J'entrai donc dans un atelier. — ',Vous permettez, monsieur?" me dit-il, en se remettant à un tableau de bataille, dans la confection duquel je l'avais interrompu.—"Sans doute: et si vous voulez seulement m'indiquer où je trouverai le général..."—Le peintre se retourna. "Eh bien! Mais, bleu! c'est moi", me dit-il.—"Vous?" je fixai mes yeux sur lui avec un air si marqué de surprise qu'il se mit à rire.—"Général," lui dis-je, "je suis le fils de votre ancien compagnon d'armes en Egypte, d'Alexandre Dumas".—Il se retourna vivement de mon côté, me regarda fixement, puis au bout d'une instant de silence:—"C'est.. vrai," me dit-il; "vous êtes tout son portrait."—Deux larmes lui vinrent en même temps aux yeux, et, jetant son pinceau, il me tendit une main que j'avais plus envie de baiser que de serrer.—"Es! qui vous amène à Paris, mon pauvre garçon?" continua-t-il; "car, si j'ai bonne mémoire, vous demeuriez avec votre mère dans je ne sais quel village?..."—"C'est vrai, général; mais ma mère vieillit, et nous sommes pauvres." — "Deux chansons dont je sais l'air," murmura-t-il.—"Alors je suis venu à Paris dans l'espoir d'obtenir une petite place pour la nourrir à mon tour comme elle m'a nourri jusqu'à présent."—"C'est bien fait! Mais une place n'est point chose facile à obtenir par le temps qu' court; il y a un tas de nobles à placer, et tout leur est bon."—"Mais, général, j'ai compté sur votre protetion."—"Heim!"—Je répétai.—"Ma protection?" Il sourit amèrement.—"Mon pauvre enfant, si tu veux prendre des leçons de peinture, ma protection ira jusqu'à t'en donner, et encore tu ne seras pas un grand artiste si tu ne surpasses pas ton maître.—Ma protection? En bien, il n'y a peut-être que toi au monde qui puisses aujourd'hui s'aviser de me la demander." — "Comment cela?" — "Ne ma-t-on pas mis à la retraite sous prétexte de je ne sais quelle conspiration? De sorte que, vois-tu, je fais des tableaux. Si tu veux en faire?..." — "Merci, général; mais je ne sais pas faire un oeil, et l'apprentissage serait trop long." —"Que veux-tu, mon ami, voilà tout ce que je puis t'offrir... Ah! et puis la moitié de ma bourse, je n'y pensais pas, car cela n'en vaut guère la peine."—Il ouvrit le tiroir d'un petit bureau dans lequel il y avait, je me le rappelle, deux pièces d'or, et une quarantaine de francs en argent.—"Je vous remercie, général; je suis à-peu-près aussi riche que vous."—J'avais les larmes aux yeux.—"Je vous remercie, mais vous me donnerez des conseils sur les démarches que j'ai faire?"—"Oh! cela, tant que tu voudras. Voyons, où en est-tu?" Il reprit son pinceau et se remit à peindre.—"J'ai écrit au maréchal duc de Bellune."—Le général fit une grimace qui pouvait se traduire par : Si tu ne comptes que là-dessus, mon pauvre garçon....—"J'ai encore," aujoutai-je, répondant à sa pensée, "une recommandation pour le général Foy, député de mon département." —"Ah! ceci c'est autre chose. Eh bien! mon enfant, n'attends pas la réponse du ministre: porte ta lettre au général et sois tranquille, il te recevra bien. Maintenant veux-tu diner avec moi? nous causerons de ton père."—"Volontiers, général."—"Reviens à six heures."—Je pris aussitôt congé du général Verdier.

Le lendemain je me présentai chez l'honorable général.—Il se retourna, en entendant ouvrir la porte de son sanctuaire, et avec sa vivacité habituelle, arrêta ses yeux perçants sur moi.—"Monsieur Alexandre Dumas?"... me dit-il.. "Oui ,général."—"Etes-vous le fils de celui qui commandait en chef l'armée des Alpes?"—"Oui, général."—"C'était un brave. Puis-je vous être bon à quelque chose? J'en serais heureux." — "Je vous remercie de votre intérêt. J'ai à vous remettre une lettre de Monsieur Danré."—"Voyons ce qu'il dit, ce bon ami"...—"Comme son fils."—"Eh bien, voyons, que ferons-nous de vous?"—"Tout ce que vous voudrez, général."—"Il faut d'abord que je sache à quoi vous êtes bon."—"Oh! pas à grand-chose."—"Voyons, que sasavez-vous? un peu de mathématiques?"... Non, général."—"Vous avez au moins quelques notions d'algebre, de géométrie, de physique?"... Il s'arrêtait entre chaque mot, et à chaque mot je sentais la sueur me couler sur le front.—"Non, général," répondis-je en balbutiant. Il s'aperçut de mon embarras. — "Vous avez votre?" —"Vous savez le latin et le grec?"—"Un peu."—"Parlez-vous quelques langues vivantes?"—"L'italien assez bien, l'allemand assez mal."—"Je verrai à vous placer chez Laffitte alors. Vous entndez en comptabilité?"—"Pas le moins du monde.—O général!" lui dis-je. "mon éducation est faussée; mais je la referai, jo vous en donne ma parole d'honneur."—"Mais, en attendant, mon ami, avez-vous de quoi vivre?"—"Oh! je n'ai rien", répondis-je, écrasé par le sentiment de mon impuissance. — "Donnez-moi votre adresse," dit-il; "je révous."—J'écrivis.—"Nous sommes fléchirai à ce qu'on peut faire de sauvés: vous avez une belle écriture."—Je laissai tomber ma tête entre mes deux mains.—Le général Foy continua sans s'apercevoir de ce qui se passait en moi.—"Ecoutez. je dîne aujourd'hui chez le duc d'Orléans, je lui parlerai de vous. —Faites une pétition." — J'obéis; puis il la plia après y avoir écrit quelques lignes en marge, la mit dans sa poche, et, me tendant la main en signe d'amitié, m'invita à déjeuner le lendemain avec lui. Rentrant à mon hôtel, j'y trouvai vai une lettre du ministre, qui, n'ayant pas le temps de me recevoir, m'invitait à lui exposer par écrit le sujet de ma demnade. Je lui répondis que l'audience que je lui avais demandée n'avait pour but que de lui remettre l'original d'une lettre de remercîment qu'il avait écrite à mon père, son général en chef; mais que, ne pouvant le voir, je me contentais de lui en envoyer la copie.—Le lendemain je m'acheminai vers l'hôtel du général Foy, mon seul espoir.——"Eh bien," me dit-il avec une figure riante. "votre affaire est faite, vous entrez au secrétariat du duc d'Orléans, comme surnuméraire, aux appointements de 1,200 fr.; ce n'est pas grand'chose, mais c'est à vous de bien travailler."—"C'est une fortune. Et quand serai-je installé?" — "Aujourd'hui ne nouvelle à ma mère?"—"Oui, même, si vous voulez."—"Permettez-vous que j'annonce cette bonne nouvelle à ma mère?"—"Oui. Mettez-vous là."—Je lui écrivais de vendre tout ce qui nous restait et de venir me rejoindre; lorsque j'eus fini, je me retournai vers le général; il me regardait avec une expression de bonté inexprimable. eJ lui sautai au cou et l'embrassai. —Il se mit à rire .

LES DEUX JUBILES

A l'ouverture du jubilé de l'année 1775, célébré dans la ville d'Assimo (près de Lorette en Italie), on avait organisé une magnifique procession, à laquelle assistaient tous les enfants des collèges et séminaires. Les riches chandeliers d'argent qui accompagnaient la croix étaient portés par deux jeunes clercs du séminaire, âgés d'environ quinze ans, appelés l'un Della Genga, l'autre Castiglione, tous deux de familles nobles et illustres.

On ne sait à quel propos les deux acolytes se prirent de querelle, et, emportés par l'ardeur de la colère, passèrent d'une manière peu édifiante des paroles aux coups devant toute l'assistance. Les deux champions, à défaut d'armes, avaient leurs chandeliers, et, malgré la promptitude avec laquelle on les sépara, on ne put empêcher le pauvre Della Genga de recevoir un coup qui le mit hors de combat.

Cinquante ans après, au jubilé de 1825, Della Genga devenu pape, sous le nom à jamais célèbre et vénérable de Léon XII, descendait du Vatican, en touré de toute la cour romaine, pour présider à l'ouverture du jubilé par l'antique cérémonie de la démolition de la porte Sainte. Le pape, recevant des mains du cardinal grand pénitencier un marteau d'argent frappe d'un preunier coup le mur de la porte, que l'on achève ensuite d'enlever ainsi le signal de l'ouverture de l'année sainte.

Devenu évêque et cardinal, Castiglione avait été promu à la charge de grand pénitencier de l'Eglise romaine; l'honneur de présenter au pape le marteau du jubilé, lui revenait donc de droit. En le lui remettant, Léon XII lui dit à demi-voix, avec un malin sourire : "Monsieur le cardinal, il y a cinquante ans, jour pour jour, qu'en pareille circonstance, vous m'offriez d'une manière un peu moins gracieuse un instrument d'argenterie.—Je me le rapelle, très saint Père, répondit le cardinal, un peu déconcerté, et j'espère que Votre Sainteté me l'aura pardonné depuis longtemps."

Quatre ans plus, tard, après un règne, hélas! trop court Léon XII mourait, et le cardinal Castiglione lui succédait sous le nom de Pie VIII.

Bien étonné eût été le public témoin de la procession et de bataille de 1775 s'il eût pu prévoir l'avenir! Qui commence mal peut bien finir, et il ne faut jamais désespérer de rien.

MOINS PRUDENTS QUE LES BETES

Les souris sont beaucoup plus judicieuses que certaines lectrices de romans et de mauvais journaux. On a remarqué, en effet, dans les bureaux d'une administration où les dites souris avaient l'habitude de faire grande consommation de pains à cacheter, qu'elles ne touchaient jamais aux cachets verts, qui se colorent au moyen de l'arsenic. Pourquoi tant de jeunes filles n'usent-elles pas de la même réserve envers tant de livres pétris de scandales, de mensonges et d'impiétés, qui empoisonnent leur âme.

BONNES PENSEES

On n'est jamais dispensé des plus petites vertus, même par les plus grandes; le martyre subi avec gloire ne dispense pas de la plus petite loi de l'Eglise, et fussiez-vous monté au troisième ciel, les extases de l'oraison ne vous dispenseraient pas de la prière des simples.

UN HOMME D'ACTION

L'honorable juge Louis-Philippe Pelletier, dont la tombe vient de s'entrouvrir si subitement, a été un bienfaiteur de Québec et un homme public brillant. Ses débuts politiques datent de 1880. Durant trente-cinq ans, avec des alternatives de bonne et de mauvaise fortune, il a été sur la brêche, luttant pour ses idées, exerçant toujours une influence considérable sur les affaires de la province de Québec et celles du Canada. Ce fut essentillement un homme d'action et son énergie a élevé des monuments utiles à la patrie.

Nous avons demandé à un confrère de classe du regretté disparu qui fut son témoin constant, de dire, dans un article moins passager que le nôtre, les éloges que mérite sa mémoire. En attendant, nous rappellerons rapidement quelques-unes des oeuvres accomplies par feu l'honorable Louis-Philippe Peletier, durant la dernière phase de sa vie publqiue. Il fut ministre et conseiller privé, à Ottawa, de 1911 à 1914, exactement trois ans: mais, en ces trois années, il a fait plus pour Québec, que n'importe quel de ses devanciers ou de ses successeurs.

De l'avis unanime de ses administrés, l'honorable Louis-Philippe Pelletier fut ministre des postes incomparable. Il traita bien ses employés et obtint d'eux un rendement de travail énorme. A son départ, il fut sincèrement regretté de son immense personnel et le premier minisre du Canada lui rendit le témoignage éclatant que son département était le mieux tenu de toute l'administration. Au point de vue du commerce, son court passage à Ottawa fut marqué par une réduction notable des taux des télégrammes et des câblogrammes; au point de vue canadien-français, il institua la carte postale bilingue et fit respecter les droits de sa langue maternelle autant qu'il fut en mesure de le faire.

Cependant, c'est dans le parachèvement des travaux du port de Québec qu'il obtint son plus éclatant succès. En 1913, un journal libéral de cette admettait, sur ses propres circulaires d'annonces, que le gouvernement dont monsieur Pelletier faisait partie avait entrepris de réaliser ici un programme de travaux publics qui, en cinq ans, coûterait cinquante millions de dollars. Tout ce programme ne s'est pas réalisé. La guerre et la retraite du grand ministre québecois ont entravé cet élan dont l'initiative pratique est bien due à feu l'honorable Louis-Philippe Pelletier. Nous osons dire que si la santé ne lui eut pas fait défaut, il fut resté à son poste pour voir à l'exécution des promesses officielles de 1912 et sont talent eut surmonté encore tous les obstacles.

Quoiqu'il en soit, même si tous les engagements de sir Robert Borden n'ont pas été rachetés à la lettre, nous avons vu la réalisation partielle des projets conçus par monsieur Peletier. Des élévateurs à grains qui ont coûté plus de deux millions, la magnifique cale-sèche de Lauzon, les usines de Saint-Malo, al gare du Palais, les nouvelles bâtisses de la Commission du Port et de l'Immigration, le barrage de la rivière Saint-Charles, la création de quais modernes dans l'estuaire de la dite rivière et l'entreprise d'un chenal de six cents pieds de largeur de ce côté, des hangars immenses sur nos quais, le nouvel Hôtel des Postes, les additions considérables au Manège de Québec, la construction de deux autres salles d'exercice militaires, l'une à Lévis et l'autre à Baeuport, voilà une liste incomplète des choses dont Québec doit l'entreprise ou la réalisation à feu l'honorable Louis-Philippe Pelletier.

Si justice n'a pas toujours été rendue par ses adversaires politiques à cet utile artisan de la renaissance de Québec, du moins, croyons-nous, dans l'âme popuiiare lui concède-t-on généreusement aujourd'hui son mérite sans exemple dans les annales politiques de notre district. Il y a eu des hommes publics plus populaires, plus adulés, plus heureux que l'honorable Louis-Philippe Pelletier ne l'a jamais été; nous pouvons affirmer, sans injustice pour personne, qu'il n'y eût point de plus dévoué aux sont là pour en témoigner plus éloquemment que nous ne saurions faire.

Cette dernière phase de la vie publique de feu monsieur Pelletier n'est qu'un chapitre d'une vie de travail intense. On sait avec quel éclat ce thomme de loi abrillé au barreau et dans la magistrature. En dépit d'une santé qui fut toujours délicate et souvent précaire, il a fourni une somme de labeur inouïe. Nous n'exagérons pas en disant que, depuis son entrée dans le monde, monsieur Pelletier a donné une moyenne de douze heures de travail intellectuel par jour! Combien justement on peut le citer comme modèle à la jeunesse canadienne-française! — L'Evenement.

HINDENBURG DESIRE LA PAIX

Brême, Allemagne, 10 fév.—Le field-maréchal Von Hindenburg, au cours d'une interview, hier, a émis l'avis que les Français avait les yeux sur le district de Ruhr et que cette convoitise constituait un danger des plus sérieux. Il croit l'Allemagne à cause de la popula peuvent s'empêcher de craindre que les chefs militaires français ne décroissante de la France. Le bolchévisme, d'après lui, perd du terrain en Prusse Orientale.

Von Hindenburg est venu à Brême pour assister au lancement du cargo "Hindenburg", cérémonie qui a eu lieu hier. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, l'ancien généralissime a déclaré: "Puisse ce vaisseau magne désiré honnêtement vivre prouver au monde que l'Allevec honneur; puisse-a-il établir aussi longtemps qu'elle le pourra en paix avec toutes les nations entre ces nations et nous un lien qui rapprochera l'humanité. C'est le désir sienè
le désir sincère d'un vieux soldat qui connaît assez les horreurs de la guerre pour apprécier les bienfaits d'une paix honnête."

L'AMERIQUE SE PREPARE A LA GUERRE

Londes, 9 fév. Le gouvernement soviet a été informé, hier, par un millionnaire américain que les Etats-Unis, au cas d'une guerre avec le Japon, désiraient avoir Kamchatka comme base d'opérations, en Asie. Le premier ministre bolchévik Lénine, vient d'annoncer cette nouvelle dans un discours au sujet des concessions proposées par la presse russe de Moscou.

Tout en affirmant que l'arrangement proposé, de concéder Kamchatka servirait à augmenter le développement industriel de la contrée en utilisant le capital bourgeois, on prétend que Lénine a dit: "Un millionnaire américain, qui a passé par ici, nous a parlé franchement des mobiles de cet arrangement, principalement du désir qu'on les Etats-Unis d'établir une base d'opérations en Asie au cas d'une guerre avec le Japon. Ce millionnaire nous a promis que si la Russie vendait Kamchatka aux Etats-Unis, la transaction provoquerait un tel enthousiasme chez les Américains, que le gouvernement des Etats-Unis reconnaîtrait immédiatement le gouvernement Soviet de Russie. Si d'un autre côté nous nous contentons de leur louer cette place pour un certain temps, l'enthousiasme serait moindre. Ce millionnaire retourne actuellement aux Etats-Unis pour y annoncer que le gouvernement Soviet n'est pas aussi noir qu'on l'a fait."

Lénine a déclaré que cette concession n'amènerait psa la paix, mais provoquerait une guerre industrielle. Il a dit que les acquéreurs essaieraient d'établir un commerce libre, mais qu'ils ne pourraient conclure un traité avec les Soviets. Les acquéreurs seraient obligés de se soumettre aux lois du gouvernement Soviet et qu'une guerre arrivant, leurs propriétés retourneraient aux Soviets suivant les lois de la guerre.

L'ONCLE SAM VOUDRAIT LA SUPPREMATIE

Washington, 10 fév.—La commission navale du Sénat a présenté hier, un rapport où il est dit que la marine des Etats-Unis doit être au moins égale à celle de toute autre puissance. La commission répond ainsi à la résolution Borah: "Il ne serait pas pratique ni de bonne politique de suspendre pour dix mois au plus la construction navale."

La commission insiste pour que le prografme naval de 1916 soit complété, excepté toutefois que 2 puissants transports d'avions-marins devraient être construits à la place de douze destroyers et de six-sous-marins dont la construction a été autorisée déjà mais pour lesquels on n'a pas encore donné de contrats.

Le rapport ajoute que c'est le désir des peuples d'arriver à un arrangement qui limiterait l'armement naval, mais que d'ici à ce que pareil arrangement soit conclu, les Etats-Unis doivent poursuivre leur programme de construction.

La commission informe le Sénat si l'on considère l'importance de la puissance des ers pour les Etats Unis, sans cette supprématie, le pays serait à la merci des autres nations. C'est l'opinion de la commission que notre pays doit maintenir une marine au moins aussi puissante que celle des autres pays. Les leçons de l'Histoire nous enseignent de façon irréfutable que, pour conserver nos droits,, défendre notre commerce et la vie de nos citoyens, nous ne pouvons pas compter sur la clémence, la générosité ou la bonne volonté de toute autre puissance dont les intérêts et les ambitions sont en conflit avec les nôtres." C'est aussi l'opinion de la commission que les Etats-Unis doivent garder sous la main des forces suffisantes pour protéger à la fois leurs possessions matérielles, les lois établies, la vie et les droits des citoyens et les principes qui ont présidé à la constitution du gouvernement.

"Pour ces raisons, nous sommes d'avis que notre programme de construction navale ne doit pas être arrêté, car, quoique remis pour le présent, il est destiné à nous placer sur un pied d'égalité vis-à-vis les autres puissances en ce qui regarde le pouvoir sur mer."

A NOS ABONNES

"NOS ABONNES SONT PRIES DE REFERRER A L'ETIQUETTE D'EXPEDITION AFIN DE CONSTATER SI LEUR ABONNEMENT EST EN REGLE OU S'IL EST DU. S'IL Y A ERREUR, NOUS LES PRIONS DE NOUS EN NOTIFIER. SI L'ABONNEMENT EST DU, NOUS LEUR SERIONS TRES RECONNAISSANT DE BIEN VOULOIR NOUS EN ENVOYER IMMEDIATEMENT LE PAIEMENT."

Notes Locales

La fanfare LaVérendrye offre au tirage trois excellents prix. Les billets se vendent en cartes de cinq, à dix sous chacun. Nous sollicitons l'encouragement de tous. Le tirage aura lieu probablement la semaine après Pâques. Les personnes qui demeurent à Norwood trouveront des billets en vente au Norwood Drug Store.

* * *

A l'Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, il y aura un concert au profit des orgues de la cathédrale, donné par les élèves de l'Académie avec le concours de M. le ténor Hélie, ainsi que de dames de Saint-Boniface et de Winnipeg. Ce concert aura lieu le 24 février, à 8 p.m. Prix d'entrée : 50 sous.

* * *

Le "Voyageur commencera la première série de la course de cinq milles, pour juniors et seniors, dimanche prochain le 20 février. Le gagnant devra gagner deux fois sur trois, pour être déclaré champion du club. La course pour seniors est de cinq milles, pour la coupe J.-B. Leclerc. La course pour juniors est de cinq milles aussi, pour la coupe J.-A. Senécal.

Les courses de vitesse auront lieu dimanche après-midi, le 6 mars, sur le terrain du collège. Le programme sera annoncé la semaine prochaine.

* * *

M. Paul Emile Bérubé et sa famille sont revenus habiter Saint-Boniface. M. Bérubé était à l'emploi de M. Jobin à Saint-Claude depuis plusieurs années. Il a accepté la position de comptable pour la Saint-Boniface Creamery Co.

* * *

Madame J. Rowan, de Saint-Boniface était à l'Hôpital de St-Boniface où elle a subit une sérieuse opération. Son état est si satisfaisant qu'elle a put être transferrez à son domicile samedi dernier.

* * *

Les répétition des "Sept Paroles", de Dubois, et de "Gallia", de Gounod, qui seront exécutés à la cathédrale de Saint-Boniface, le dimanche des Rameaux, marchent activement et promettent beaucoup. "Gallia" est une oeuvre nouvelle et bien propre à flatter le goût de notre public. Les cadres de la chorale sont bien établis; les membres se sont mis à la besogne avec beaucoup d'entrain et tout fait présager une rendition superbe.—*Communiqué.*

* * *

UN PIONNIER DE ST-BONIFACE QUI DISPARAIT

M. Joseph Médard Guilbault, de cette ville est décédé vendredi dernier. M. Guilbault était âgé de 84 ans et était établi à Saint Boniface depuis plus de quarante ans comme entrepreneur.

Lui survivent 3 filles, 2 fils, 40 petits-fils et 15 arrières-petits-enfants.

Ses deux filles résidant à St-Boniface sont Mesdames C.-A. Lemieux et H. Béliveau, Mme L. Chevalier, sa troisième fille defeure à Montréal, ses deux fils sont MM. Romald Guilbault, de Woodridge, et Camilie, de St-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin au milieu d'une assistance nombreuse. La levée du corps a eu lieu à la résidence de Mme C. A. Lemieux, 41 rue Notre-Dame, St-Boniface. Après le service à la Cathédrale, le corps a été inhumé dans le cimetière de la Cathédrale.

Nos sympathies à la famille si douloureusement éprouvée.

* * *

MORT DE MME J. PICARD

Madame Jacob Picard, soeur de Monseigneur A. A. Cherrier, de l'Immaculée-Conception de Winnipeg, est décédée à son domicile, 137 rue Jarvis, Winnipeg, vendredi dernier, à l'âge de 73 ans.

Elle avait célébré ses noces d'argent en 1890 et ses noces d'or en 1915.

Elle laisse pour pleurer sa perte son mari, 4 fils et une fille. Les fils sont MM. Alphonse, Zéphirin, Arthur et Jean, de Winnipeg. Sa fille est en religion, soeur Clotilde, supérieure du Couvent de la Providence, à St-Ignace, Montana, E.-U. elle laisse aussi 17 petits-enfants et 2 arrières-petits-enfante.

Les funérailles ont été célébrées lundi dernier, en l'église St-Ignace de Winnipeg, et l'inhumation se fit au cimetière Ste-Marie.

LES BOLSHEVIKI

Amsterdam, 9 fév.—Sur les dix-mille huit cents membres du Syndicat des ouvriers en diamant près de huit mille chôment actuellement, le commerce des pierres précieuses périclitant comme il ne l'a jamais encore fait. Au dire des experts d'Afsterdam et d'Anvers, le resserrement financier, succédant à l'ère des folles dépenses, a fait du diamant un véritable objet d'encombrement sur le marché. Les prix se maintiennent pourtant. La révolution russe a porté un coup terrible à l'industrie des pierres précieuses. En effet, la Russie était le pays qui en achetait le plus et l'Autriche exerça aussi un effet déplus.

La chute de l'Allemagne et de primant. Enfin, la depression financière aux Etats-Unis a fait perdre aux exportateurs de diamants le seul débouché important qui leur restait. Il convient d'ajouter qu'une grande quantité de pierres précieuses convisquées aux membres de l'aristocratie russe par les Bolchéviki ont été mis en vente par ces derniers.

DE LA DISCRETION

La discrétion est une vertu qui règle toutes les autres et apprend à chacune comment se conduire entemps et lieu, suivant la position, les cas et les occurrences.

Voyons de quelle manière s'exerce cette précieuse vertu :

1—La discrétion agit lentement et après avoir prié, doute des impulsions, et prend conseil.

2—La discrétion fait peu de choses, une chose à la fois, calcule ses propres forces, persévère dans ce peu, craint de ne rien ajouter et ne remet rien.

3°La discrétion fait son oeuvre avec beaucoup de soin, prend garde aux circonstances qui l'accompagnent et sait en profiter.

4—La discrétion s'empresse doucement pendant le travail, insiste sur l'esprit intérieur, la pureté d'intention et la pratique de la présence de Dieu.

5—La discrétion travaille uniquement pour Dieu comme étant le but suprême de ses actions, apprécie l'importance de chacune d'elles, en estime les difficultés et n'espère pas seulement, mais est sûre du succès.

Voici quels sont les admirables traits de la sainte vertu de discrétion ; faisons en sorte qu'elle brille en nous ; demandons tous les jours à Dieu ce tact et ce discernement qui font agir en tout d'une manière digne et convenable, par là nous éviterons les fautes que la légèreté fait commettre, et nos actions prendront ce caractère de dignité qui convient si bien à des chrétiennes.

UN DEVOREUR DE PRETRES GUERI DE LA RAGE

Louis Durand, célibataire, âgé de soixante-deux ans, dans une aisance modeste, avait manifesté dès sa jeunesse une horreur singulière pour les prêtres. Il fit sa première communion comme tout le monde, et depuis lors ne mit le pied dans l'église que pour les mariages et les enterrements de ses plus proches parents; encore conseillait-il à ces derniers de se passer des ministres du culte à la naissance, pendant la vie et à la mort. Il devint le chef des solidaires, c'est-à-dire de ceux qui éloignent de leur lit de mort les secours de la religion, et de leur cercueil les prières de l'Eglise. C'était une prêtrophobie bien caractérisée, compliquée de fantaisme.

Huit jours après Pâques de l'année 1869, Louis Durand, qui faisait sa digestion, opération importante à son avis, s'entendit demander par son domestique s'il voulait recevoir M. le curé de la paroisse.

Un prêtre chez lui, quelle audace!

— Monsieur le curé attend, dit le domestique.

— Mets-le à la porte.

Mais il se ravisa pourtant, la curiosité l'emportant sur l'aversion.

— Allons, dit-il, fais monter ce calotin; mais ne t'éloigne pas trop, un assassinat est bientôt commis.

Le calotin était un vieillard qui avait des cheveux blancs et pas de calotte. Il salua et dit simplement qu'il était chargé de la part d'une personne, qui désirait rester inconnue, de remettre à M. Durand la somme de quinze cents francs, à titre de restitution.

Quinze cents francs sur lesquels on ne compte pas font toujours plaisir, même lorsqu'on est riche.

M. Durand resta un instant stupéfait. Ses connaissances religieuses étaient telles, qu'il voyait un acte de suprême délicatesse dans une chose toute simple pour un chrétien, qui sait ce que sont la confession, la restitution et la discrétion d'un confesseur. Le curé dut entrer dans des détails qui émerveillèrent cet ignorant. Des écailles tombèrent de ses yeux, il avoua ingénument qu'il ne se serait jamais douté que le clergé enseignait une semblable morale et qu'il prenait tous les prêtres pour autant de jésuites.

Le curé sourit et jugea qu'il serait trop long d'expliquer qu'un jésuite valait un autre prêtre.

Bref, on se quitta enchanté l'un de l'autre. Dès le lendemain, le prêtrophobe rendit la visite qu'il avait reçue, s'attarda au presbytère, visita le jardin, offrit des oignons de tulipes, des greffes de rosier, un demicent de gros fagots pour étayer le carré de petits pois, commença enfin une liaison intime qui dure encore. Le vieillard a de temps en temps des accès de goutte; au premier accès un peu sérieux, il demandera le curé pour qu'il entende sa confession, qui se ralongue, c'est sûr, et bonne, il faut l'espérer.

LE LEGS DU CHANOINE

En l'an 1532, un vieux chanoine habitait une ancienne maison, sur le quai Choiseul de nos jours, avec sa servante sexagénaire, nommée Rouzou; tout Alby la connaissait. Grande, forte, lourde, un peu voûtée, quand elle paraissait au marché ou passait par les rues, les femmes lui faisaient la révérence, les hommes un salut, en disant :

— Bonjour, Rouzou!

Ce n'était point sa coiffe blanche ni sa robe en grosse étoffe de laine noire qui lui valaient tant d'honneur, mais sa valeur personnelle.

Douce, honnête, pieuse, discrète, propre, soigneuse, ingénieuse et vaillante, Rouzou était le modèle des servantes; notez que les minces gages donnés par M. le chanoine passaient presque tous en aumônes, et, quand elle avait distribué jusqu'aux derniers liards, Rouzou faisait encore l'aumône de bon avis, de sages conseils, de douces exhortations.

Sa besogne, chez M. le chanoine, était peu compliquée. Un tasse de lait chaud le matin, que Rouzou portait à son maître à la sacristie de Sainte-Cécile, un repas des plus mesquins à midi, un oeuf à la coque pour souper, ne demandaient pas grande cusine, et, pendant les loisirs de ce ménage, que M. le chanoine lui laissait employer à sa fantaisie, Rouzou filait de la laine en été, du chanvre en hiver. Fil et laine se ransformaient dans ses doigts agiles en bons bas de laine pour chausser de pauvres petits pieds nus, en chemises pour couvrir des épaules déguenillées.

M. le chanoine, à la fin de l'hiver 1529, gagna un gros rhume en allant confesser un moribond, et ne s'en releva jamais. Sentant sa fin approcher, il fit ses dernières dispositions. Elle étaient faciles à conclure. Comme sa servante Rouzou, M. le chanoine donnait aux pauvres tout ce qu'il pouvait retrancher de son ordinaire frugal et de son modeste vestiaire. Il fit donc appeler près de lui un notaire et quatre chanoines de ses amis particuliers, afin de dicter ses dernières volontés en leur présence. Il voulut aussi que Rouzou assistât à ce dernier acte de sa vie. M. le chanoine légua à chacun de ses amis un souvenir, sa bibliothèque à l'évêché, un très beau calice, présent de la reine de Navarre, au curé de Sainte-Cécile, puis à Rouzou une toute petite rente, qui devait être prise sur la vente de son mobilier, plus la jouissance, jusqu'à sa mort, d beale bracm qu'à sa mort, de la chambre qu'elle occupait dans la maison habitée par le chanoine depuis trente ans.

— Ce n'est pas un gros héritage que je te laisse, ma pauvre Rouzou, lui dit-il d'un ton ému. Tu m'as servi bien fidèlement, et les bons soins que tu m'as prodigués m'ont été bien utiles; je ne puis te récompenser comme tu le mérites. Dieu se chargera de payer ma dette au ciel. Tiens, dit-il, en prenant sous son oreiller un objet assez volumineux, voici ce que j'ai de plus précieux, garde-le pour l'amour de moi; il m'a été donné par madame Louise de Savoie, mère de notre roi François 1er, comme témoignage d'amitié. Je te le donne au même titre, tu es bien digne de le posséder.

Le chanoine, alors, tendit à Rouzou un reliquaire en argent de la grosseur d'une orange, mais plus plat. On voyait au travers d'une petite vitrine un fragment d'os de Sainte-Cécile. Rouzou remercia beaucoup son maître, lequel mourut dans la soirée. La mort de ce bon maître laissa un grand vide dans l'existence de cette pauvre servante; cependant le chagrin qu'elle en ressentit était modéré : "Mon cher maître est au ciel, disait-elle, bien près de le fatiguait tant, ni du froid, qui le rendait malade; un de ces jours, j'irai le rejoindre, et il fera entrer au ciel sa pauvre servante. Il criera comme il criait quand je voulais entrer à Sainte-Cécile : "Laissez-la passer, c'est ma servante Rouzou."

Et elle riait. L'espoir formel de revoir son maître la consolait de sa mort. Le reliquaire, don du chanoine, fut attaché par une chaînette d'acier à son chapelet avec des médailles. Le tout pendait à sa ceinture. Or, voici qu'un jour la bonne fille se faufila toute seule et à grande peine dans la cathédrale, où l'on célébrait une fête splendide. Une belle dame poussa cette humble servante pour se mettre devant elle. Rouzou fut renversée, et se releva n'ayant pas eu grand mal. Mais, en prenant son chapelet, elle s'aperçut avec douleur que son reliquaire s'était cassé par le milieu. Or, dans ce milieu ouvert, sortait un objet en or ciselé, retenant à son centre un autre objet, gros comme une noisette, reluisant de mille feux. Rouzou, effrayée, le serrait dans ses doigts crispés, le bras tendu, comme si cet objet eût pu la brûler.

Son effroi, sa contenance attirèrent l'attention de tous ceux qui l'entouraient; même la belle dame qui venait de la pousser si rudement voulut voir l'étrange objet.

— Mais, c'est un diamant, bonne femfe, s'écria un monsieur. Eh! d'où vient-il? Et comment avez-vous un bijou d'une telle valeur?

Rouzou, étonnée, stupéfaite même, sortit de l'église.

Une quantité de gens la suivirent sous le porche. Elle raconta que ce diamant, puisqu'on affirmait que c'était un diamant véritable, se cachait dans un reliquaire légué par son défunt maître.

Or, cet incident fit un étrange bruit dans la ville.

Les nouvelles, dans ce temps-là, faisaient, comme de nos jours, rapidement leur chemin; et, à travers les lieux où elles circulaient pour glisser d'un bout à l'autre de la cité albigeoise, s'augmentaient, s'agrémentaient de mille amplications qui les transformaient en des récits invraisemblables.

La nouvelle au diamant sembla si obscure à la justice, qu'elle crut devoir se renseigner à bonne source.

Rouzou montra le reliquaire, et ce qu'il renfermait fut authentiquement reconnu pour être un diamant véritable.

Le notaire affirma sa légitime possession par l'humble servante.

Mais, à partir de ce jour, la servante Rouzou, connue seulement des pauvres, reçut des visites de qualité et en quantité.

On voulait voir ce merveilleux diamant, savoir comment et quand il avait été découvert dans le reliquaire, etc., etc. De belles dames lui firent mille avances, mille cajoleries et l'invitèrent à dîner.

Rouzou était vieille, et plus d'une se berça de l'espoir d'hériter d'elle. Notez qu'on tenta de lui voler ce fameux bijou. Bref, Rouzou était fatiguée, excédée écoeurée de tant de bassesses.

Enfin, il lui vint à l'idée de s'en defaire et de déjouer ainsi toutes ces convoitises.

Elle demanda et obtint une audience du cardinal de Lorraine, alors archevêque d'Alby, et elle lui exposa sa situation, en le priant de convertir ce diamant en argent, pour acheter une cloche, qui servît d'accompagnement à celle que Mgr Aymard de Gouffier avait donnée pour l'église d'Alby, et dont le baptême fut fait le Jeudi-Saint 1527.

Le diamant fut donc échangé contre 12,000 francs.

Dès l'arrivée de la dite cloche, monseigneur envoya chercher Rouzou, et lui déclara qu'elle en serait marraine et lui donnerait son nom.

Cette cloche de nos jours tinte souvent.

Puissent toutes les servantes jeunes et vieilles imiter toutes les vertus de Rouzou, et, être comme elle, "des perles de servantes."

LA POULE AUX OEUFS D'OR

Tout est dans tout; on croyait jusqu'ici que la poule aux oeufs d'or est une réalité en chair et en os.

Allez plutôt, pour voir, au Jardin des Plantes, allez-y et demandez au premier gardien venu de vous fontrer l'aurivorax gigas...

L'aurivorax gigas apparaîtra à vos yeux sous la forme d'une sorte de héron blanc, avec des ailes roses; c'est un volatile originaire de Sumatra et qui a pour habitude d'avalar tous les objets brillants qui lui tombent sous le bec.

Nous avions déjà la pie voleuse; mais cette pie ne mange pas les objets brillants qu'elle rencontre, elle se borne à les cacher.

L'aurivorax fait mieux que cela, il les avale; c'est d'ailleurs pour cela qu'on l'a appelé aurivorax, mot latin qui veut dire avaleur d'or.

L'industrie humaine ne pouvait évidemment permettre que notre héron gardât pour lui ce qu'il s'appriait.

C'est pourquoi les colons de Sumatra ont fait prendre à ces excellentes poules l'habitude d'aller picorer dans les petits cours d'eaux, si nombreux en ce peys, qui charrient des pépites et des paillettes d'or.

Fidèles à leur instinct, les volatiles ingurgitent les grains du précieux métal, et au bout d'une heure de ce travail, le gardien les ramène à la ferme où on attend tranquillement qu'ils aient fait leur digestion.

Avec Dieu, il ne faut être ni un savant, ni un philosophe: il faut être un enfant.

Avec la simplicité, on est à la hauteur de toutes les situations de la vie.

BONNES PENSEES

Une grande partie de notre mal, c'est que les mauvais sont très mauvais et fort unis, tandis que les bons ne sont pas assez bons et fort divisés.

Dieu n'est pas d'un naturel à emporter sa miséricorde sitôt qu'on l'insulte et qu'on l'outrage. Il voit des vertus humaines qu'il doit solder sur l'heure par des récompenses temporelles, car elles n'en auront point d'autres.



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS RE ARRERAGES DE TAXES

La vente des terrains pour arrérages de taxes aura lieu vers le 30 avril prochain.

Tous les terrains sur lesquels il y aura plus d'une année d'arrérages seront vendus à cette date; la préparation de cette liste est déjà commencée et ce travail sera terminé vers le 15 mars. Si vous avez des paiements à faire veuillez communiquer immédiatement avec le trésorier ou avant cette date afin d'éviter les frais.

Le trésorier est authorisé à recevoir des paiements en à compte.

J. C. DUSSAULT,
Trésorier.